

# La Rosalie des Alpes dans le Parc du Doubs

## La Rosalie des Alpes



*Rosalia alpina* (Cerambycidae) / Photo: Y. Chittaro

La Rosalie des Alpes est un coléoptère de la famille des longicornes, long de 1.5 à 4 cm. Son corps est bleu-gris avec des taches noires. Son nom prête à confusion, car elle n'est pas une espèce alpine mais est plutôt méridionale. En Suisse, elle vit dans des hêtraies plutôt sèches sur

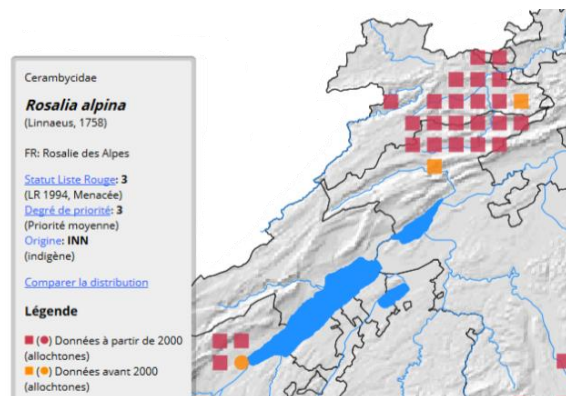
sol calcaire aux étages submontagnard et montagnard ainsi que dans les régions chaudes du pays (pied du Jura, vallée du Rhône, Tessin, etc).

La femelle pond de préférence dans des grands hêtres, secs ou malades, bien ensoleillés. Ses larves auront besoin de plusieurs années pour se développer (au moins deux ans). Elle est très attirée également par le bois coupé, entre autre celui destiné au chauffage. De nombreuses pontes n'auront ainsi pas d'avenir car les bûches seront brûlées avant l'émergence des adultes. L'élimination des arbres dépérissants et secs est aussi une cause importante de raréfaction.

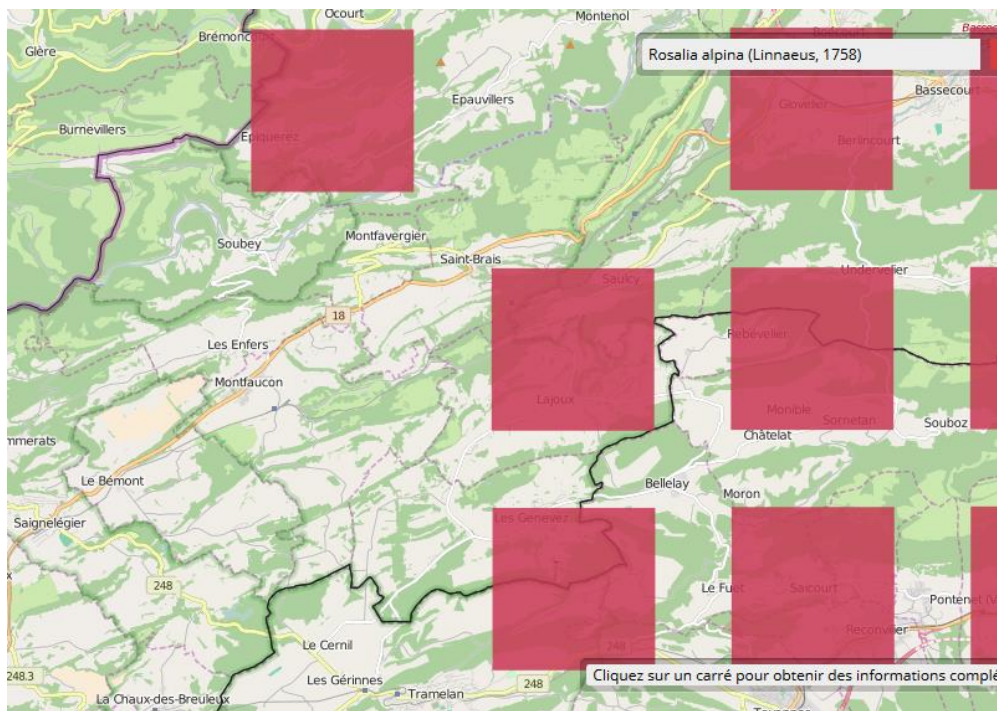
Les adultes émergeant du bois mort vivent une dizaine de jours. Les sites favorables à la ponte sont aussi bien le bois fraîchement coupé, le chablis ou les vieux hêtres blessés.

## Présence dans la région :

La Rosalie des Alpes (*Rosalia alpina*) est une espèce menacée, rare dans la chaîne du Jura; elle n'est localisée qu'au nord-ouest d'Yverdon et dans un secteur du Jura/Jura bernois/Jura soleurois. Une expérimentation au Col de la Croix (domaine de Sur-la-Croix, commune de Clos du Doubs/JU) initiée par le Dr. Willy Schmid a été couronnée de succès. Des hêtres dévitalisés ont été colonisés par ce longicorne après 2 à 3 ans. Cette espèce est donc présente régionalement et ses effectifs pourraient être renforcés principalement dans le Clos-du-Doubs et l'Est des Franches-Montagnes. Cela contribuerait aussi à renforcer la population jurassienne dans son ensemble et à lui permettre de s'étendre peut-être ultérieurement.



Présence de la Rosalie des Alpes dans la chaîne jurassienne  
 Données: © CSCF/karch/CCO-KOK. Fonds de carte: Swisstopo



*Présence locale de la Rosalie des Alpes*  
Données: © CSCF/karch/CCO-KOK. Fonds de carte: Swisstopo

### Comment l'aider :

Pour éviter que les femelles de Rosalie ne pondent dans le bois de chauffage, l'idéal est de leur proposer des sites de nidification appropriés. Différentes méthodes sont proposées, comme la plantation dans le sol de troncs de hêtres coupés ou la mise en place de troncs de 2-3 mètres de haut à côté des piles de bois de chauffage. Pour des questions logistiques et de sécurité, le Parc du Doubs propose aux propriétaires intéressés de conserver des hêtres dans leur lisière en les coupant à 2m de haut. Ces souches hautes doivent se trouver dans une situation bien ensoleillée, être à l'abri de l'humidité et avoir un diamètre d'au minimum 20 cm. Les hêtres pourris ou morts depuis peu constituent également un habitat adéquat; il serait donc intéressant de pouvoir en laisser dans des endroits ensoleillés. Le bois au sol et les petites souches ne sont par contre pas appropriés au développement de la Rosalie, mais conviennent à d'autres espèces.

Pour des questions de sécurité, il faut bien entendu tenir compte de la morphologie des lieux (terrain en pente ou non par exemple) et de la proximité ou non d'un chemin de randonnée, d'une route ou d'une ligne électrique.

### L'action du Parc du Doubs en faveur de la Rosalie :

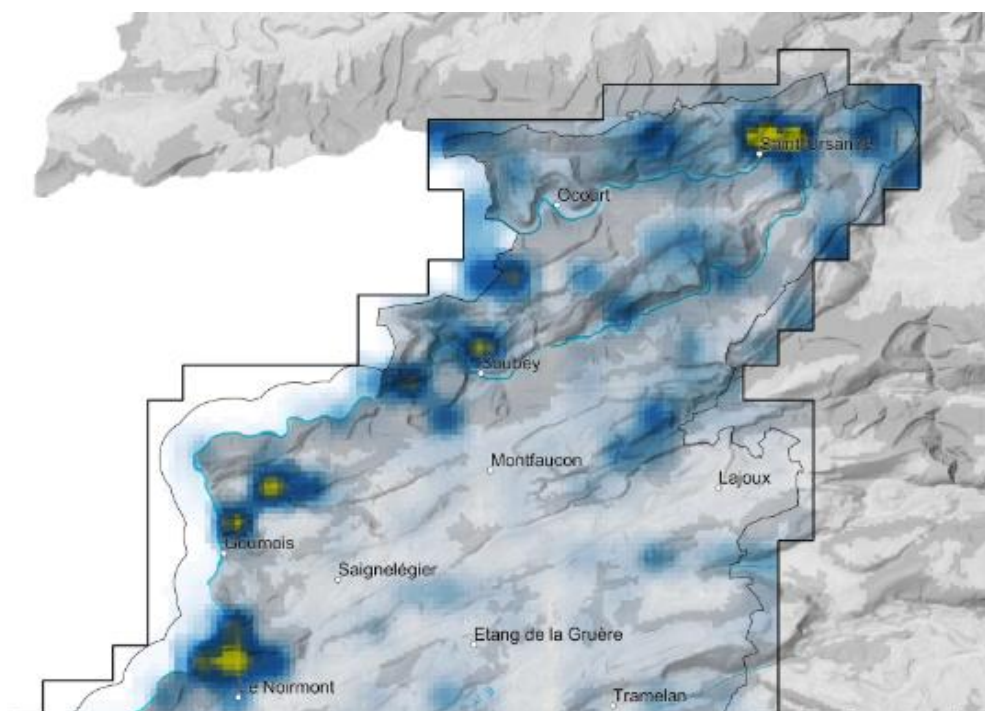
Dans le cadre de son projet visant à promouvoir l'étagement et l'entretien de lisières, le Parc du Doubs propose de dédommager la mise à disposition de hêtres pour la Rosalie dans les lisières bien exposées, là où sa présence est connue, supposée ou potentielle. La carte ci-dessous donne une première indication des secteurs potentiellement intéressants (zones bleues; dans un premier temps, viser les secteurs entre Soubey et Ocourt et entre Montfaucon et St-Ursanne).

Il s'agit de dévitaliser un ou plusieurs grands hêtres, coupés à 2.5 mètres ou un plus grand nombre coupés à 1.5 mètres, d'un diamètre minimum de 20 cm.

Le Parc dédommagera les propriétaires pour le travail engendré et le manque à gagner. Ces arbres devront rester en place jusqu'à leur désagrégation (au minimum 20 ans) ou jusqu'à ce qu'ils présentent un trop grand danger.

Les arbres seront choisis d'entente avec le propriétaire et le garde-forestier. Il peut s'agir d'arbres endommagés ou destinés normalement à être abattus. Un suivi d'efficacité sera mis en place après deux à trois ans, sous la forme du contrôle des arbres coupés avec recherche des traces de la présence de la Rosalie (fin juillet – début août).

Relevons enfin que la Rosalie des Alpes a été retenue comme espèce emblématique des milieux forestiers pour le projet pilote de renforcement de l'infrastructure écologique dans les parcs du Doubs et de Chasseral. Les actions du Parc du Doubs s'inscrivent dans un cadre plus vaste en faveur de la biodiversité, car la Rosalie des Alpes est une espèce « émeraude » dont les populations sont menacées au niveau européen. Des forêts avec une quantité suffisante de bois mort constituent un des enjeux importants pour la biodiversité dans nos régions et la Rosalie des Alpes est un excellent indicateur pour cela. Au-delà des actions sur les lisières, le projet pilote s'attèle aussi à développer des mesures en faveur des espèces inféodées au bois mort sur tout le territoire des parcs.



*En jaune: présence d'un grand nombre d'espèces de haute valeur. En bleu: lisières thermophiles favorables à la Rosalie.  
Données: © CSCF/karch/CCO-KOK. Fonds de carte: Swisstopo*



*Hêtres dévitalisés en lisière à Sur-la-Croix (22.10.2011)*

### **Pour nous contacter:**

Pour toute autre information sur la Rosalie des Alpes ou sur les valorisations de lisières, vous pouvez nous contacter aux coordonnées ci-dessous:

Parc du Doubs, Place du 23-Juin 6, CP 316, 2350 Saignelégier. Tél. 032 420 46 77 / [info@parcdoubs.ch](mailto:info@parcdoubs.ch) / [www.parcdoubs.ch](http://www.parcdoubs.ch)

### **Sources:**

Blant Michel, Faune concept, Neuchâtel.

Duelli P. et Wermelinger B., Institut fédéral de recherches WSL, 2005: "La Rosalie des Alpes (*Rosalia alpina*), un cérambycide rare et emblématique", Notice pour le praticien 39.

Service des forêts, de la faune et de la nature, Inspection cantonale des forêts, Canton de Vaud, 2008: "Rosalie des Alpes", Fiche n°13.